



Bulletin d'inscription

Votre bulletin d'inscription dûment rempli est à remettre à l'un de nos dépositaires. Votre kit de signalisation vous sera accordé à cette occasion.

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Tél. :
- Email :

Je pratiquerai le **Transi-Stop** en tant que :

- conducteur stoppeur

Je soussigné(e)
 autorise mon enfant (de plus de 16 ans) :

 à pratiquer le Transi-Stop.

- J'ai pris connaissance de la plaquette de présentation et accepte de respecter la charte de bonne conduite.
- J'accuse réception de mon kit de signalisation.

Date : Signature :

Transi-Stop est un complément aux modes de transport existant : vélo, co-voiturage, Taxi'Val, marche à pied, bus, train...

Plus d'infos sur les autres modes de transport :

- **Vialsace**, le site de tous vos itinéraires : www.vialsace.eu
- **SNCF TER Alsace** : www.ter-sncf.com/Regions/Alsace/Fr
- **Covoiturage** : www.covoiturage.bas-rhin.fr
- **Taxi'Val** : www.cc-cantondeville.fr/services-aux-habitants/transports/taxival

Transi-Stop est une idée originale de l'association **Vallée de Munster en transition**. www.munstertransition.org

Dans la Vallée de Villé, la démarche est initiée par :

Echo'Val
 Citoyens actifs www.echoval.fr

Infos et contact sur www.echoval.fr
 ou sur notre page [facebook](#)

En partenariat avec :



Communauté de Communes du Canton de Villé

Transi-Stop

Vallée de Villé



Une place libre
 dans votre voiture ?
 Besoin de vous déplacer ?
Pensez Transi-Stop !



l'auto stop remis au goût du jour grâce à un signe de reconnaissance pour redonner confiance !

Pratiquer le Transi-Stop c'est :

- faciliter le déplacement en milieu rural,
- limiter le nombre de véhicules en circulation,
- favoriser la solidarité locale, la confiance, la convivialité.

La démarche est **gratuite** et ouverte à tous à partir de l'âge de 16 ans (autorisation écrite des parents nécessaire pour les mineurs). L'inscription à **Transi-Stop** permet de rencontrer des personnes engagées dans la même démarche, reconnaissable grâce au **kit de signalisation**.

Signalisation :

Le kit de signalisation vous sera remis lors de votre inscription. Il se compose d'un **macaron** à placer côté « voiture » 🚗 derrière le pare-brise pour le conducteur et à présenter côté « pouce » 👍 de manière visible pour le stoppeur.

Où faire du Transi-Stop ?

Il n'y a pas de lieu particulier pour faire du **Transi-Stop**, du moment que tous les critères de sécurité sont respectés :

- être visible de suffisamment loin,
- pouvoir se garer sans danger,
- pouvoir redémarrer en toute sécurité.

Charte de bonne conduite

- Le conducteur comme le passager s'engagent à adopter un **comportement respectueux**.
- Le véhicule doit être en règle et le conducteur s'engage à **respecter le code de la route**.
- En toutes circonstances, garder sa **bonne humeur** !

À noter :

L'assurance du conducteur couvre les éventuels accidents qui pourraient survenir lors d'un trajet. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance dans le cadre d'un trajet régulier domicile/travail.

Le collectif **EchoVal** ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des incidents qui pourraient survenir et qui résulteraient de la pratique **Transi-Stop**.

Pour avoir plus de chance d'être pris : noter la destination bien visible sur un papier.

Vos données personnelles transmises lors de l'inscription resteront au sein d'**EchoVal** et ne seront en aucun cas divulguées sans votre accord préalable.

Pour toutes questions complémentaires vous pouvez nous contacter via notre site internet :

www.echoval.fr

Où s'inscrire pour obtenir votre macaron de signalisation ?

L'inscription se fait par la remise du bulletin à découper au recto de ce dépliant.

Pour cela, vous pouvez vous rendre dans une des mairies de la Vallée de Villé ou bien chez les commerçants partenaires.

